

Réf. DC 026(2025)

Des obstacles à franchir : des écarts persistants entre les genres sont révélés dans le sport - le projet conjoint UE-CdE « Tous·tes ensemble » appelle à une action urgente

Luxembourg, le 13.02.2025 - Un [nouveau rapport analytique](#) publié dans le cadre du projet conjoint « [Tous·tes ensemble : Promouvoir une plus grande égalité de genre dans le sport](#) » met en évidence à la fois les progrès et les disparités persistantes en matière d'égalité de genre dans le sport en Europe. Le rapport, publié lors d'une [conférence](#) dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Comité des ministres, est basé sur des données collectées dans 21 juridictions et fournit une analyse complète de l'égalité de genre dans six domaines clés. Il analyse la situation de l'égalité de genre dans les domaines du leadership, de l'entraînement, de l'arbitrage, de la participation au sport de la base aux plus hauts niveaux professionnels, de la prévention de la violence fondée sur le genre, des médias et de la communication, ainsi que des politiques et programmes d'égalité de genre dans le sport.

Un appel à l'action

Le projet « Tous·tes ensemble » souligne l'urgence de la mise en œuvre de politiques, d'investissements financiers et d'efforts coordonnés dans l'ensemble du secteur du sport. Malgré certains progrès, les disparités de genre en matière de leadership, de participation et de représentation dans les médias restent profondément enracinées. Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne appellent les gouvernements, les organisations sportives et les autres parties prenantes à adopter et à mettre en œuvre des politiques qui garantissent l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans le sport.

Georges Mischo, ministre luxembourgeois des sports, a déclaré que « l'égalité de genre dans le sport n'est pas seulement un objectif, mais un droit fondamental vers lequel nous devons tendre sans relâche. Les conclusions du projet « Tous·tes ensemble » mettent en évidence les progrès réalisés ainsi que les lacunes importantes qui doivent encore être comblées. Ce projet est essentiel pour mettre en lumière les disparités persistantes et fournir des informations et des recommandations claires. Il est impératif que nous prenions ces conclusions au sérieux et que les changements nécessaires soient mis en œuvre pour garantir à chacune et chacun, quel que soit son genre, l'égalité des chances et la représentation dans le monde du sport. »

Normunds Popēns, directeur général adjoint de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture à la Commission européenne, a souligné lors de la conférence : « Alors que nous célébrons ces réalisations, nous devons également reconnaître que l'égalité de genre dans le sport est une question complexe et profondément enracinée qui nécessite un engagement, une collaboration et une innovation continus. Il nous appartient maintenant à toutes et tous d'utiliser les idées et les recommandations générées par ce projet et de les transformer en un changement concret et durable ».

« Les conclusions de ce projet constituent un signal d'alarme pour le secteur du sport. Alors que nous constatons des progrès progressifs, nous devons accélérer les efforts pour faire en sorte que l'égalité de genre dans le sport ne soit pas seulement une ambition mais une réalité », a déclaré Matthias Kloth, chef du service de la gouvernance numérique et du sport au Conseil de l'Europe.

Principales conclusions du rapport :

Leadership : les femmes restent largement sous-représentées dans les rôles décisionnels. Seules 12 % des fédérations sportives ont une femme présidente et 29 % une femme vice-présidente ou membre du conseil d'administration. Si 59 % des organisations sportives ont pris des mesures pour accroître la représentation des femmes, les disparités restent criantes.

Entraînement : les femmes ne représentent que 23 % des entraîneuses agréées, avec des variations significatives selon les pays. Alors que Malte (40 %), la Suisse (39 %) et la Suède (34 %) ont des proportions relativement plus élevées d'entraîneuses, certaines juridictions ont des fédérations sportives qui n'emploient aucune femme. Seule la moitié des organisations sportives ont pris des mesures pour recruter davantage de femmes dans les fonctions d'entraînement.

Arbitrage : les femmes ne représentent que 32 % des arbitres, leur nombre étant particulièrement faible en Autriche (8 %). Seules 47 % des organisations sportives ont mis en œuvre des mesures visant à accroître la représentation des femmes dans l'arbitrage.

Participation : les femmes et les filles ne représentent que 31 % de l'ensemble des membres des fédérations sportives, les taux de participation diminuant considérablement entre la jeunesse et l'âge adulte. La Finlande se distingue par une participation équilibrée entre les genres de 50 %, alors que dans de nombreuses autres juridictions, l'engagement des femmes dans le sport reste limité.

Prévention de la violence basée sur le genre : des progrès ont été réalisés, le pourcentage d'organisations sportives disposant de politiques écrites étant passé de 25 % en 2019[1] à 39 % lors de la dernière collecte de données en 2023. Cependant, seulement 33% allouent des fonds à la prévention de la violence basée sur le genre, et les mécanismes de soutien aux victimes restent sous-développés avec 37%.

Représentation dans les médias : seules 35 % des organisations sportives ont pris des mesures pour promouvoir une représentation équilibrée des genres dans les médias, l'Autriche (65 %) et l'Espagne (59 %) étant en tête dans ce domaine. Toutefois, moins de 30 % des organisations disposent de lignes directrices en matière de représentation sensible au genre dans les médias.

Politiques et programmes en faveur de l'égalité de genre dans le sport : si 67 % des organisations sportives intègrent l'égalité de genre dans leurs plans à long terme, seulement 34 % d'entre elles ont des politiques ou des plans d'action écrits, ce qui met en évidence un écart entre l'engagement et l'action concrète.

[Programme de la conférence](#)

Contact presse

Paivi Suhonen, Conseillère en communication, Tel. +33 6 69 76 52 89

Conseil de l'Europe, Unité d'assistance aux médias
Tel. +33 (0)3 88 41 25 60 - www.coe.int - pressunit@coe.int